

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

La stratégie internationale vise à promouvoir le statut international de l'Ecole, à renforcer sa capacité et son potentiel de recrutement international (aussi bien auprès des étudiants que du corps enseignant) et à faciliter les échanges d'étudiants et leur potentiel de placement à l'étranger.

Plusieurs actions s'inscrivent dans la mise en oeuvre de cette stratégie internationale:

a. Mise en place des partenariats internationaux pour le développement des activités: création de pôles régionaux sur les marchés émergents qui présentent un intérêt pour les entreprises françaises et européennes, en s'appuyant sur des partenariats solides avec des écoles de la région et sur une offre en rapport avec les activités des entreprises françaises (européennes) dans la région concernée. L'idée est d'associer le potentiel régional de développement des activités du partenaire et les intérêts commerciaux de nos entreprises clientes. Un effet secondaire peut être escompté par le bénéfice de la réputation locale de l'école partenaire, pour renforcer la visibilité et le potentiel de l'attractivité de notre Ecole dans la région. Les premières régions ciblées sont : l'Asie avec en particulier le Vietnam, l'Indonésie, les Philippines, la Thaïlande et la Chine.

b. Répondre à l'augmentation du nombre d'échanges d'étudiants des programmes de premier et de deuxième cycle au moyen d'un vaste réseau d'écoles partenaires. Le réseau actuel des partenaires est issu de la réunion des deux réseaux des deux institutions fondatrices historiques de la nouvelle Ecole; Un travail sur plusieurs années est donc entrepris afin de calibrer le réseau des partenaires en fonction des besoins de l'Institution et de l'atteinte de ses objectifs stratégiques.

Les critères globaux de décision par rapport à l'évolution de ce réseau sont :

- Adéquation avec la stratégie de différenciation et le positionnement relatif aux éléments renforçant la réputation
- Exploitation des partenariats pour renforcer la réputation et la qualité
- Qualité du partenaire et contribution à la crédibilité
- Contribution à la gestion des risques

c. Développer des actions systématiques pour promouvoir la crédibilité de l'Ecole en tant que milieu d'apprentissage international et multiculturel :

Global Campus Initiative : dispositif visant au développement des compétences interculturelles des étudiants et personnels enseignants et administratifs. Il comporte 5 axes:

- Recherche : impact du développement des compétences interculturelles et linguistiques sur les carrières internationales
- Innovation : création de cours fondés sur une approche développementale et expérientielle, ateliers pédagogiques pour les professeurs
- Training interculturel pour le personnel
- Systématisation des mesures du développement interculturel
- Programme d'activités favorisant la mixité culturelle sur les campus

Pôles d'expertise : pôle de recherche "Managing in a Pluri-cultural World"; projet d'un Institut Confucius pour les affaires.

d. Adopter une approche intégrée pour le recrutement d'étudiants internationaux, axée sur les programmes de base de notre portefeuille (Bachelor, Bachelor with honors, Master et PhD) : attirer les étudiants internationaux pour leur permettre de bénéficier de parcours en France est un enjeu majeur.

Plusieurs éléments sont mis en oeuvre dans ce cadre:

- Promouvoir la France comme une destination dans laquelle: 1) Il n'est pas nécessaire de parler français pour venir étudier, 2) le territoire représente une porte d'entrée au marché européen, idéalement placée géographiquement et historiquement pour comprendre les enjeux géo politiques et économiques de l'Europe.
- Mettre en place une sécurisation complète de la logistique autour de l'accueil des étudiants étrangers (logement en particulier)
- Proposer des enseignements de spécialisations qui s'appuient sur des domaines d'excellence de l'Institution et qui fassent sens pour une Grande Ecole Française (exemple : Luxe, agro-alimentaire etc...)
- Faire de nos campus de véritables "hubs internationaux" dans lesquels les étudiants étrangers se sentent dans un univers global et qui permettent à nos étudiants français de bien se préparer à agir dans un contexte international.
- Donner un accès pour les étudiants étrangers à la Culture Française et à des notions de la langue pour les non francophones (cours de FLE gratuit)
- Enfin préparer nos étudiants français à l'inter culturalité dans toutes ses dimensions, par des cours ad hoc et des échanges d'expériences spécifiques avec les étudiants étrangers présents et avec celles et ceux ayant bénéficié d'échanges les années précédentes.

e. Amener les professeurs à intégrer la dimension internationale dans l'ensemble de leur réalisation, tant en enseignement qu'en recherche. Chaque année plusieurs offres de périodes d'enseignement chez nos partenaires sont proposées à la communauté académique de l'Ecole. La participation à des réseaux de recherche internationaux est encouragée.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

Les liens de coopération européenne et internationale de l'Ecole visent à renforcer et optimiser les flux de mobilité entrantes et sortantes. Le portefeuille de programmes de l'Ecole présente notamment un programme uniquement basé sur la mise en place de double diplômes au niveau Bachelor with Honors (Bac+4)

Les pays couverts sont :

- En Europe (géographique) : Italie, Allemagne, Espagne, Irlande, Pays-bas, Angleterre, Suede, Autriche, Russie
- Hors Europe : Etats-Unis, Chine, Mexique, Japon, Vietnam

Nous avons développé aussi les échanges académiques pour les Bachelors (Bac+3) qui se voient offrir des parcours trimestriels majoritairement avec des destinations européennes. Là encore, les aides Erasmus sont déterminantes dans la structuration de ces échanges. Dans ce dernier cas, les partenariats de proximité sont privilégiés et nous avons passé de nombreux accords d'échanges avec des pays de l'Est notamment Hongrie, Pologne, République Tchèque et Slovénie. Nous pouvons aussi citer les échanges académiques et les programmes de Doubles Diplômes qui sont chaque année proposés aux étudiants du programme Master Grande Ecole.

Les flux entrants et sortants concernent chaque année plus de 2000 étudiants.

Au total, plus de 300 destinations sont offertes aux étudiants, dont environ 130 pour lesquelles les aides Erasmus sont sollicitées.